

Pas encore privatisée, déjà répressive

Un facteur des Bouches du Rhône menacé de révocation suite à la grève de mai 2008 à la distribution.

Serge Reynaud, facteur à Marseille 01 – Colbert, militant de la CNT PTT est convoqué à Paris devant le conseil central de discipline de la Poste le mercredi 10 septembre 2008, **la sanction demandée est la révocation.**

Du 14 au 31 mai 2008, a eu lieu un conflit départemental à l'appel des syndicats CGT et SUD contre le projet « Facteur d'avenir », projet qui veut restructurer l'ensemble de la chaîne de l'acheminement et de la distribution du courrier. Ce projet pourrait entraîner la suppression d'environ 1000 emplois sur le département. Fermeture de centres de tri, regroupements de centre de distribution, modification des normes et des cadences, mise en place de l'auto-remplacement ... sont au programme.

« Facteur d'avenir » est particulièrement combattu dans les Bouches du Rhône. En octobre 2006 et en mars 2007, la Poste avait dû faire des concessions aux facteurs en lutte. En 2008, le conflit a été âpre : remplacement des grévistes par des intérimaires, huissiers présents dans tous les centres en grève, pression sur les grévistes placés en absence irrégulière, etc. Malgré 17 jours de conflit et 400 agents en grève chaque jour, le conflit s'est achevé sur un constat de désaccord.

Le 19 juin, notre camarade, Serge Reynaud est convoqué à la direction. On lui reproche une prise de parole de 5 minutes le 21 mai 2008 dans son bureau, d'avoir participé à une action collective pour obtenir l'ouverture des négociations (tentative d'ouvrir le sas de la direction), **rien que des faits de grève, sortis de leur contexte pour justifier des poursuites disciplinaires.**

Cela faisait longtemps que la Poste rêvait de se payer ce qu'elle appelle la « Principauté postale des Bouches du Rhône », tant nos luttes lui déplaisent. **Aujourd'hui c'est notre solidarité qui doit être exemplaire :**

➤ en **signant massivement la pétition** ci-dessous, (à renvoyer à Mille Bâbords, 61 rue consolat, 13001 Marseille)

➤ en **interpellant le siège de la Poste**, 44 boulevard de Vaugirard, 75757 Paris cedex 15, téléphone : 01.55.44.00.00. ou en envoyant un fax au : 01.55.44.01.25.

➤ en venant à la **conférence de presse le mercredi 3 septembre à 11 heures** qui aura lieu soit devant la Poste Colbert, soit dans un local syndical à préciser.

➤ en participant à la **soirée de soutien contre la répression syndicale, le 6 septembre à Mille Bâbords** à partir de 18 heures. (61 rue Consolat, 13001 Marseille, Métro réformés)

➤ en **montant à Paris le 10 septembre 2008** – Rassemblement à 14 heures devant le 41 bd Romain Rolland dans le 14^{ème}, (Métro Porte d'Oréans) ou

➤ en étant au **rassemblement devant la Poste Colbert**, rue Henri Barbusse, 13001 Marseille (Métro Colbert) ce même 10 septembre à 14 heures.

Face aux menaces de sanction Notre riposte : la solidarité !

Aujourd'hui, Serge Reynaud, facteur à Marseille 01, parce qu'il a participé activement au conflit de mai 2008 contre le projet Facteur d'avenir, se retrouve **menacé de révocation**.

Ses crimes : - avoir pris la parole dans son bureau le 21 mai
- avoir participé à une action collective à la DOTC le 23 mai

La DOTC 13 a mal digéré le conflit de mai 2008 contre facteur d'avenir qui a mis au grand jour le fossé qui existe entre direction et personnel. C'est pour empêcher que demain on puisse s'organiser et lutter que la Poste veut frapper un grand coup.

Je demande l'arrêt immédiat de toutes les poursuites disciplinaires qui pèsent sur Serge Reynaud.

Nom	Adresse	Profession	Signature